

Les crédits

re! Nous ne pouvons même pas nous permettre de songer à un train à grande vitesse à ce stade-ci.

[Français]

Mme Dalfond-Guiral: Monsieur le Président, je veux faire une promesse formelle, mais hélas, je sais que je ne pourrai la tenir, puisque bien sûr, je ne serai pas dans ce Parlement assez longtemps. Mais je peux vous jurer que le jour où il y aura un train Montréal-Ottawa qui fera la distance en 45 minutes, je serai ravie, avec tout le monde qui veut venir à Ottawa, de le prendre.

Il est bien évident qu'un TGV dans le corridor Québec-Windsor sera utilisé en grande partie par les gens qui y habitent. Alors, la population qui habite ce couloir, c'est 10 millions de personnes, ce sont des zones industrialisées, avec beaucoup d'industries. Ce projet va créer presque 130 000 emplois. Ce n'est pas rien! Des gens qui travaillent paient des impôts au gouvernement, plutôt que de recevoir de l'assurance-chômage. Alors, c'est un élément qui est fondamental et effectivement, si le gouvernement traîne la patte, je suis d'accord avec vous qu'il y a des intérêts, notamment les intérêts des transporteurs aériens, à protéger.

Quand un pays est dans une difficulté financière telle que l'est le Canada, il apparaît évident que les choix doivent se porter sur ce qui peut être le plus économique. Quand on parle d'un coût de transport 50 p. 100 moins cher que le transport aérien, ma foi, ça vaut la peine de le regarder.

M. Maurice Dumas (Argenteuil—Papineau, BQ): Monsieur le Président, je me permettrai simplement de faire une annonce. Le 23 mai dernier, la compagnie Canadien Pacifique Limitée déposait une demande d'abandon du tronçon Saint-Augustin—Mirabel—Thurso auprès de l'Office national des transports.

Un mémoire de l'opposition a été rédigé conjointement par mon collègue, le député de Blainville—Deux-Montagnes, par André Riendeau, du comté d'Argenteuil, Paul-André David, du comté de Papineau, ainsi que moi-même. Nous avons déposé ce document à l'Office national des transports le 27 juillet 1994. Nous y demandions la tenue d'une audience publique ainsi qu'un moratoire d'une durée de cinq ans.

Fait assez rare, nous avons obtenu cette audience publique qui aura lieu le 22 novembre prochain, et sur ce, je vous remercie.

Le président suppléant (M. Kilger): Comme il est 17 h 30, il est de mon devoir de faire savoir à la Chambre, conformément à l'article 81(19) du Règlement, que les délibérations relatives à la motion sont terminées.

* * *

LOI SUR LE MINISTÈRE DU PATRIMOINE CANADIEN

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 3 novembre 1994, de la motion: Que le projet de loi C-53, Loi constituant le ministère du Patrimoine canadien et modifiant ou abrogeant certaines lois, soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé à un comité.

Le président suppléant (M. Kilger): Comme il est 17 h 30, conformément à l'ordre adopté le jeudi 3 novembre 1994, la Chambre procédera maintenant au vote par appel nominal différé sur l'amendement de M^{me} Tremblay (Rimouski—Témiscouata), à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi C-53.

Convoquez les députés.

(La motion, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 106)

POUR

Députés

Abbott	Abлонczy
Althouse	Asselin
Bellehumeur	Benoit
Bergeron	Bernier (Gaspé)
Blaikie	Bouchard
Breitkreuz (Yellowhead)	Brown (Calgary Southeast)
Bélisle	Canuel
Caron	Chatters
Chrétien (Frontenac)	Cummins
Dalfond-Guiral	Daviault
Debien	de Jong
de Savoye	Deshaies
Duceppe	Dumas
Duncan	Epp
Fillion	Forseth
Gagnon (Québec)	Gauthier (Roberval)
Gilmour	Godin
Gouk	Grey (Beaver River)
Grubel	Guay
Guimond	Hanger
Hanrahan	Harper (Calgary West)
Harper (Simcoe Centre)	Harris
Hart	Hayes
Hermanson	Hill (MacLeod)
Hoeppner	Jacob
Jennings	Kerpan
Landry	Langlois
Laurin	Lavigne (Beauharnois—Salaberry)
Lebel	Leblanc (Longueuil)
Lefebvre	Leroux (Richmond—Wolfe)
Loubier	Manning
Marchand	Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Mayfield	McClelland (Edmonton Southwest)
McLaughlin	Mercier
Meredith	Mills (Red Deer)
Morrison	Ménard
Nunez	Paré
Penson	Picard (Drummond)
Plamondon	Pomerleau
Ringma	Robinson
Rocheleau	Sauvageau
Schmidt	Silye
Solberg	Speaker
St-Laurent	Strahl
Taylor	Tremblay (Rimouski—Témiscouata)
Venne	Williams—92

CONTRE

Députés

Adams	Allmand
Anawak	Anderson
Arseneault	Assad
Assadourian	Axworthy (Winnipeg South Centre)
Baker	Barnes